

Service Ingénierie de Projets Procédures relatives aux dépôts de projet ANR

L'appel à projets générique 2019 (AAPG2019) de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a été publié le 26 juillet dernier. Il est consultable à partir de ce lien: <http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPG2019>

1- Accompagnement au montage UCA

Tout chercheur ou enseignant-chercheur employé par l'UCA doit déposer son projet sous la tutelle de l'UCA (établissement gestionnaire). Les projets, **en coordination ou en partenariat**, doivent être transmis pour expertise au Service Ingénierie de Projets (SIP) de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université Clermont Auvergne dès la phase 1.



Le SIP vous accompagne pour le cadrage de votre proposition, la rédaction des parties non-scientifiques, la construction du budget ainsi que le dépôt électronique des fichiers sur le site de soumission. Vos interlocuteurs sont les suivants :

Sciences Fondamentales, Technologies, Sciences pour l'Ingénieur	Sciences de la Vie, Santé, Environnement	Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
Fédération de Recherche en Mathématiques, IP, LaMP, LIMOS, LMBP, LMV, LPC, LVEEM, OPGC	ACCePPT, AME2P, CHELTER, CROC, Fédération des Recherches en Environnement, GDEC, GReD, ICCF, IMoST, LMGE, MEDIS, M2ISH, NEURO-DOL, NPsy-Sydo, PIAF, UMRF, UNH	ACTé, CELIS, CERDI, CHEC, CMH, COMSOS, Confédération de Recherche Interdisciplinaire en Sport, CRCGM, EHIC, GEOLAB, IHRIM, MSH, LAPSCO, LESCORES, LRL, PHIER, UMR Territoires
Vanessa TIXIER vanessa.tixier@uca.fr 04 73 40 54 37	Guillaume TATTI guillaume.tatti@uca.fr 04 73 40 55 30	Marianne PERRAUD marianne.perraud@uca.fr 04 73 40 71 47

2- Caractéristiques de l'appel à projets

Ouvert à toutes les disciplines scientifiques et à tous types de recherche, des projets de recherche fondamentale aux projets de recherche appliquée, il présente les caractéristiques suivantes :

a. Critères d'éligibilité

L'appel est ouvert aux chercheurs ou enseignants-chercheurs **titulaires** appartenant à un organisme de recherche français (EPSCP, EPST, EPIC...).

Chaque déposant :

- ne peut soumettre **qu'un seul projet en tant que coordinateur sur l'AAPG2019**,
- **ne doit pas être impliqué dans plus de 3 projets sur l'AAPG2019** en tant que coordinateur ou responsable scientifique partenaire tous appels confondus (génériques et spécifiques¹).

Un chercheur **coordinateur en 2018** d'un PRC, PRCE ou PRCI² ne pourra pas déposer de projet en tant que coordinateur **sur l'AAPG 2019**. Il peut néanmoins être responsable scientifique ou membre d'une équipe partenaire.

Un porteur d'un projet JCJC en 2018 ne peut être coordinateur d'un autre projet PRC, PRCE, PRCI ou JCJC pendant **toute la durée** de son projet JCJC. Il peut néanmoins être responsable scientifique ou membre d'une équipe partenaire.

¹ Sauf ERA-Net, LabCom, MRSEI, JPI, Astrid, Challenges, Chaires, Flash...

² PRC : Projet de Recherche Collaborative ; PRCE : Projet de Recherche Collaborative - Entreprise ; PRCI : Projet de Recherche Collaborative – International ; JCJC : Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs.

b. Calendrier

1^{ère} phase :

- 27 septembre – ouverture du site de soumission,
- 25 octobre, 13h – clôture du site de soumission,
- Février 2019 – résultats.

2^{ème} phase :

- Fin février 2019 – ouverture du site de soumission,
- Fin mars 2019 – clôture du site de soumission,
- Fin mai 2019 – droit de réponse aux experts,
- Juillet 2019 – publication des résultats,
- Septembre à décembre 2019 – contractualisation.

c. Modalités de soumission

1^{ère} phase :

- **formulaire à compléter en ligne :**
 - **Identité du projet :** acronyme, titre en français et en anglais, résumés scientifiques en français et en anglais, champ disciplinaire et axe/CES sélectionné, durée, montant prévisionnel de l'aide demandée, instrument de financement³.
 - **Partenariat :** informations relatives à l'établissement coordinateur et aux partenaires: RNSR⁴, SIRET, code unité, coordonnées du directeur et du responsable administratif = *point de contact SIP*, noms prénoms et numéros ORCID des participants
 - **Autres informations :** mots clés, recours à une TGIR, demande de soutien d'un pôle de compétitivité, cofinancement éventuel, experts non souhaités (optionnel)
- **pré-proposition :** 4 pages maximum. Une construction budgétaire prenant en compte les frais de gestion (8%) est d'ores et déjà attendue en phase 1. Une modification budgétaire de **+/-15% maximum** sera tolérée en phase 2.
- **CV du coordinateur et des responsables scientifiques:** à saisir en ligne une seule fois avec un formulaire prédéfini.

2^{ème} phase :

- **proposition complète :** 20 pages maximum comprenant bibliographie, diagramme de Gantt, implication des partenaires et descriptif du budget.

³ Le coordinateur, l'axe, l'acronyme et l'instrument de financement ne pourront être modifiés en phase 2.

⁴ Les identifiants RNSR seront communiqués aux laboratoires par le SIP.